

## Aide aux prisonniers de guerre

### B. PRÉPARATION DES SECOURS

6) La préparation consiste essentiellement à créer un organisme qui soit renseigné sur les dommages possibles et les secours à apporter, et qui examine la meilleure façon d'accomplir les tâches qui lui sont confiées.

7) En préparant le service de secours, on tiendra compte des organisations déjà existantes. Il importe de collaborer étroitement avec les institutions qui poursuivent des buts similaires, soit par exemple avec les sections de la Croix-Rouge et les sociétés de samaritains.

Pour la plupart des tâches qui lui sont confiées, le service de secours s'assurera la collaboration des sociétés féminines, en particulier, celle du service civil féminin, en tant que ce dernier soit organisé.

12) Les cuisines provisoires doivent être décentralisées et organisées de telle façon que la subsistance puisse être fournie à une distance relativement courte.

Les cuisines provisoires peuvent être installées dans des restaurants, etc., déjà existants, ainsi que dans d'autres immeubles ou dans des locaux de fortune.

A ce sujet, il convient de relever que dans toutes les communes astreintes à l'aide en question, les repas communautaires seront organisés par les soins de l'Office fédéral de guerre pour l'alimentation. Afin d'éviter des doubles emplois, le service de secours devra s'entendre avec l'office communal responsable des repas communautaires.

13) Si les personnes sans abri ne peuvent être logées chez des particuliers, on les placera de préférence dans des camps de secours ne comprenant pas plus de 50 à 100 personnes.

L'installation des camps de secours exigera plusieurs jours. Il faudra préparer pour l'intervalle des mesures provisoires, en prévoyant notamment une forte occupation des habitations privées.

Pour terminer, nous tenons à souligner que les mesures en question doivent être prises immédiatement. L'urgence des mesures à prendre ne permet pas de renvoi.

---

## CHRONIQUE

---

### La Mission catholique suisse et l'Aide intellectuelle en faveur des prisonniers de guerre

Son Exc. Mgr Besson, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg, a signalé déjà l'essentiel de l'activité de la Mission catho-

## Aide aux prisonniers de guerre

lique suisse en faveur des victimes de la guerre<sup>1</sup>. Fournir aux aumôniers et aux prêtres des camps de prisonniers les moyens intellectuels d'exercer leur ministère, tel est le but du service que dirige M. l'Abbé Gremaud, professeur au Collège Saint-Michel de Fribourg. Mais à l'envoi massif de bibles et de livres de prières, s'ajoute aussi celui des livres de tout genre demandés par les prisonniers eux-mêmes : livres de théologie, de culture religieuse et de philosophie surtout. Ce service spécial a commencé dès le début des hostilités et a envoyé jusqu'ici près de 3.000 colis.

Cependant, si les prisonniers sont nombreux, tous ne sont pas aumôniers, et les ouvrages de théologie ne répondent pas à tous les besoins. La nostalgie, l'ennui réclament quelque délassément ; les livres de pure distraction s'imposent. La crainte de l'oisiveté fait naître dans l'esprit du prisonnier le désir de développer ses connaissances professionnelles, scientifiques ou littéraires. C'est un jeune ouvrier de France qui en juillet 1941 venait faire part de ce besoin à ses frères jocistes suisses (J.O.C., Jeunesse Ouvrière Chrétienne). On n'avait point d'argent ; qu'importe ! on irait de porte en porte faire part de la détresse du prisonnier et l'on demanderait pour lui le livre désiré. Sur le conseil du Service des secours du Comité international de la Croix-Rouge, nos jeunes ouvriers se mettaient en relation avec la Mission catholique : « Le Service populaire d'entr'aide du livre au prisonnier de guerre » était créé.

Le Séminaire international de la Villa Saint-Jean à Fribourg accepta de centraliser les livres et de les trier, avant de les envoyer aux prisonniers par petits paquets individuels. Un contrôle, tant moral que politique, s'imposait : inutile d'envoyer aux prisonniers des livres déprimants, inutile aussi d'expédier des volumes que la censure des pays belligérants refuserait d'accepter.

Dès le mois d'octobre 1941, l'organe de la J.O.C., « La Jeunesse ouvrière », les journaux des autres mouvements de jeunesse catholique, plusieurs quotidiens locaux menèrent la campagne. Appuyés par un appel à la radio, par des affiches apposées dans les différentes villes, nos jeunes virent leurs

---

<sup>1</sup> *Revue internationale*, mars 1943, p. 223.

## Aide aux prisonniers de guerre

efforts couronnés de succès. Pendant les mois de février et mars, la « Centrale de Fribourg » reçut plus de 4.000 kilos de livres et publications diverses.

Cependant, les demandes des prisonniers ne cessaient d'affluer, l'achat de livres s'avérait quasi impossible et d'autre part, la France ne pouvait plus en fournir. Malgré cela, l'ingéniosité des jeunes ne fut pas prise au dépourvu. Du 4 au 10 janvier 1943, une exposition dévoilait au public fribourgeois les diverses activités de la Mission catholique et insistait sur le but charitable de son Service populaire du livre. Quelque 3.000 personnes visitèrent l'exposition et plus de 2.000 kilos de livres furent ainsi récoltés par les différents mouvements de jeunesse (J.O.C., J.E.C., J.I.C., Scouts). L'expérience était concluante. Aussi, quand le « Comité consultatif pour la lecture des prisonniers », créé à Genève sous les auspices du Comité international de la Croix-Rouge, décida de mener une nouvelle campagne en faveur de livre du prisonnier de guerre, l'idée d'une exposition suisse, itinérante, fut reprise. Inaugurée à Genève le 10 avril 1943, par Son Exc. Mgr Besson, en présence de nombreuses personnalités et notamment de M. Edouard Chapisat, membre du Comité international de la Croix-Rouge, l'exposition resta ouverte au public jusqu'au 20 avril. Durant ce laps de temps, sur le plan paroissial, les groupements de l'Action catholique firent la collecte du livre dans leur secteur, alors que les diverses organisations du Comité consultatif agissaient simultanément dans leurs domaines respectifs. De Genève, l'exposition partait ensuite pour la Gruyère (canton de Fribourg), et à la fin du mois de mai s'établissait dans le canton du Valais, provoquant partout des sentiments de générosité en faveur des prisonniers.

Depuis sa création, la Centrale du Livre de la Mission catholique suisse, établie au Séminaire international de la Villa Saint-Jean, à Fribourg, reçut 10.800 kilogs de livres et revues, indépendamment de ceux qu'elle reçoit du Service des secours du Comité international de la Croix-Rouge au titre de membre du Comité consultatif pour la lecture du prisonnier.

Ces volumes ont été triés minutieusement par des étudiants et classés par catégories : livres scientifiques, littéraires, reli-

## **Aide aux prisonniers de guerre**

gieux, livres de distraction ; et aussi d'après le degré intellectuel où se trouvent des lecteurs. Ils sont ensuite repris pour la confection de colis individuels de trois ou de cinq kilos, dont chacun se compose en général de deux ou de trois livres religieux, trois livres de formation générale (ouvrages classiques, littérature, langues), et cinq ou six romans : au total une quinzaine de livres. L'accusé de réception, que le prisonnier adresse à la Centrale de Fribourg, permet alors de modifier le contenu des envois ultérieurs suivant les désirs et les besoins particuliers. Tandis que l'un recevra un traité sur le jardinage, un autre sera heureux d'approfondir les mathématiques ou la littérature.

Quant aux adresses des destinataires de ces envois, elles sont fournies en grande partie par des Suisses qui ont des parents ou des amis prisonniers et notamment par le Secrétariat national de la J.O.C. suisse, 3, rue J. Balmat, Genève.

Les prisonniers français forment le plus gros contingent des bénéficiaires de ces envois et, si des livres sont adressés en Afrique ou en Grande-Bretagne, la majorité des colis de livres sont dirigés sur l'Allemagne. De plus, la Centrale de Fribourg expédie des livres à des malades de Leysin ou à des réfugiés civils, à Buren par exemple.

A propos de ces envois, on s'est demandé à maintes reprises s'il ne conviendrait pas de ne faire que des envois collectifs dans les camps de prisonniers ? Certes ce serait plus simple et plus économique. Cependant, ce moyen d'action ne permettrait pas d'atteindre les isolés répartis dans les nombreux Kommandos d'un camp. Car, si en général la bibliothèque du camp de base est bien fournie, par suite de gros envois effectués par la Croix-Rouge internationale et par diverses organisations, en particulier l'« Alliance universelle des Unions chrétiennes de jeunes gens », en revanche, dans les petits Kommandos, le prisonnier ne reçoit rien ou presque rien. C'est là surtout que le colis individuel acquiert toute son importance. C'est ainsi que les 1.950 colis expédiés par la Centrale de la Mission catholique suisse a procuré un peu de réconfort aux prisonniers en leur apportant la lecture de quelque 30.000 livres. Il faudrait pouvoir citer ici les multiples témoignages de gratitude des pauvres exilés. Leurs « vifs remerciements », leurs « mercis bien sincères »

nous touchent au plus haut point et sont, après la bénédiction de Dieu, la meilleure récompense de tous les collaborateurs du « Service populaire du Livre du prisonnier » de la Mission catholique.

R. M.

*Mission catholique suisse  
en faveur des victimes de la guerre  
Fribourg, Suisse*

### A propos du « Drapeau de l'Humanité »

Le Comité international a reçu la médaille de la Biennale de Venise attribuée au film cinématographique « Le Drapeau de l'Humanité »<sup>1</sup>. Cette médaille de bronze de grand module (155 mm. de diamètre), porte à l'avant le lion de Saint Marc et, en légende, LA BIENNALE DI VENEZIA. Au revers est gravée l'inscription : *X<sup>o</sup> Mostra internazionale d'arte cinematografica — Al Comitato internazionale della Croce Rossa per « Le Drapeau de l'Humanité ». A. XX.*

---

## BIBLIOGRAPHIE

---

*Schweizerische Medizinische Wochenschrift. Journal suisse de médecine.* Diese Sondernummer « Chimiotherapie » ist dem Internationalen Komitee vom Roten Kreuz als Ausdruck dankbarer Anerkennung für seine segensreiche Tätigkeit gewidmet. Ce numéro spécial « Chimiothérapie » est dédié au Comité international de la Croix-Rouge comme humble témoignage de reconnaissance pour son inlassable activité. — Bâle, Benno Schwabe & Co Verlag. In-4 (244 × 340), ill.

La chimiothérapie, c'est-à-dire le traitement des maladies microbiennes par des substances chimiques bactéricides a reçu au cours de ces dernières années une impulsion nouvelle et notamment depuis que Domagk découvrit les propriétés thérapeutiques de la sulfamidochrysoïdine (1935), matière colorante azoïque, peu toxique, qui protège la souris contre l'infection streptococcique. Son action chimiothérapeutique s'explique,

---

<sup>1</sup> *Revue internationale*, décembre 1942, p. 932.